

Le prêt entre bibliothèques au Canada : stratégies et plan Interlibrary Loan in Canada: Strategies and Plan El préstamo interbibliotecario en Canadá: estrategias y plan

Rolande Blair

Volume 36, numéro 4, octobre–décembre 1990

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1028234ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1028234ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED)

ISSN

0315-2340 (imprimé)

2291-8949 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Blair, R. (1990). Le prêt entre bibliothèques au Canada : stratégies et plan. *Documentation et bibliothèques*, 36(4), 133–137.
<https://doi.org/10.7202/1028234ar>

Résumé de l'article

Par le biais du prêt entre bibliothèques, l'auteure présente un modèle pour la mise en commun globale des ressources documentaires au Canada. Partant des réseaux documentaires régionaux, provinciaux et territoriaux, elle en fait ressortir les principales composantes et les tendances actuelles. Puis, elle propose, à partir de la situation actuelle, les éléments d'un plan à court et à long termes qui serviraient à bâtir l'infrastructure d'un réseau documentaire pancanadien.

Le prêt entre bibliothèques au Canada : stratégies et plan

Rolande Blair*

Direction des services publics
Bibliothèque nationale du Canada
Ottawa

Par le biais du prêt entre bibliothèques, l'auteure présente un modèle pour la mise en commun globale des ressources documentaires au Canada. Partant des réseaux documentaires régionaux, provinciaux et territoriaux, elle en fait ressortir les principales composantes et les tendances actuelles. Puis, elle propose, à partir de la situation actuelle, les éléments d'un plan à court et à long termes qui serviraient à bâtir l'infrastructure d'un réseau documentaire pancanadien.

Interlibrary Loan in Canada: Strategies and Plan

Using interlibrary loan as a base, the author presents a model enabling the pooling of library resources in Canada. Keeping the regional, provincial and territorial library networks in mind, she highlights the components and trends. Then she proposes, using the present situation, the parts of a short and long term plans that could be used to build the infrastructure of a Pan-Canadian library network.

El préstamo interbibliotecario en Canadá: estrategias y plan

Por medio del préstamo interbibliotecario, la autora presenta un modelo de agrupación global de los recursos documentales en Canadá. Hace resaltar los principales componentes y las tendencias actuales de las redes documentales regionales, provinciales y territoriales. Por fin, basándose en la situación actual, propone los elementos de un plan a plazo corto así como largo, los cuales servirán a construir la infraestructura de una red documental pancanadiense.

La mise en commun des ressources documentaires au Canada est une pratique bien établie. Toutefois, les mécanismes de mise en commun des ressources varient grandement selon les différentes régions, provinces ou territoires canadiens, puisque ces mécanismes ont été créés pour répondre aux besoins particuliers d'une population donnée. Il n'existe pas de modèle prédominant de mise en commun des ressources au Canada. Quelle que soit l'approche à la mise en commun des ressources au Canada et que cette approche soit régionale ou globale, on est rapidement forcé de reconnaître que le prêt entre bibliothèques (PEB) en est une composante essentielle.

On retrouve plusieurs réseaux autonomes de PEB au pays. D'excellentes structures de prêt et de livraison des documents existent au sein de ces réseaux. Des mécanismes d'échange s'établissent, en outre, entre un nombre croissant de consortiums locaux et régionaux. Ces mécanismes visent à faciliter la mise en commun des ressources. De plus, des services centraux de

localisation et de prêt sont accessibles à l'ensemble des bibliothèques. Ces services sont généralement offerts par des institutions à caractère régional, provincial et national. Dans l'ensemble du pays, les moyens de communication et les mécanismes de livraison des documents deviennent de plus en plus sophistiqués mais efficaces. Toutefois, il y a encore des failles dans le réseau des services de PEB. Plusieurs passerelles restent à être édifiées pour permettre à tout usager dans quelque région qu'il habite d'avoir accès à l'ensemble des ressources disponibles au pays.

Comme il semble certain que les contraintes économiques, jumelées au foisonnement de l'information, rendront de moins en moins possible pour chaque institution de répondre adéquatement à tous les besoins de ses usagers, il est donc à prévoir que les bibliothèques n'auront d'autres choix, à l'avenir, que de recourir de plus en plus aux ressources d'autres organismes.

* L'auteure est directrice adjointe pour le prêt entre bibliothèques à la Direction des services publics de la Bibliothèque nationale du Canada.

Depuis sa création en 1953, la Bibliothèque nationale du Canada (BNC) a tenté de faciliter la mise en commun des ressources au Canada. Elle l'a fait évidemment et de prime abord par l'instauration de services tels que son programme de localisations et de prêts. Elle le fait de plus en plus grâce à son rôle prépondérant dans le développement d'une infrastructure technologique propre à faciliter la mise en commun des ressources par l'ensemble des bibliothèques du pays.

Entre 1985 et 1988, la BNC a tenu, à travers le Canada, une série de réunions sur la mise en commun des ressources afin d'essayer de mieux comprendre le fonctionnement de cette activité ainsi que les rôles et les responsabilités assumés par les organismes impliqués. Il s'agissait avant tout pour la BNC d'évaluer le développement et la coopération dont ont besoin les provinces afin d'y répondre, dans la mesure du possible, par des stratégies appropriées. Des tendances ou constatations ont été retenues pour analyse à la suite de ces différents contacts à travers le pays. Soulignons en particulier les faits suivants.

Les activités de PEB

Une activité croissante au niveau local et régional qui devrait résulter en une demande accrue pour une infrastructure décentralisée d'appui aux activités de mise en commun des ressources.

La tendance à l'autonomie régionale est un phénomène de plus en plus marqué au Canada. L'après Meech ne peut qu'accentuer cette tendance. Historiquement, des groupes de bibliothèques réunies en consortiums ont collaboré à la création de services et d'outils régionaux ou locaux de soutien à la mise en commun des ressources. On s'intéresse maintenant, lorsque c'est possible et rentable, à automatiser ces services et outils afin d'en maximiser l'usage et l'utilité. On compte sur le support d'institutions nationales comme la BNC pour appuyer les efforts faits au niveau local et pour faciliter et coordonner les activités de mise en commun des ressources au niveau national.

Une évolution dans les alliances fondées sur la mise en commun des ressources.

Les changements technologiques associés à d'autres facteurs tendent à modifier les réseaux de PEB au pays. Il est toutefois à prévoir que des alliances continueront à exister et à se développer à partir d'affinités naturelles et d'avantages réciproques. À titre d'exemple,

mentionnons la prolifération, depuis quelques années, de réseaux régionaux tels que NOVA-NET dans les Maritimes, OPLIN en Ontario, BADADUQ et RENARD au Québec. La plupart des nouveaux consortiums comptent une ou des « bibliothèques-ressources » qui agissent en tant que bibliothèques de prêt pour les membres du réseau.

Un volume croissant de demandes de PEB au niveau national.

Un consensus admet que le prêt entre bibliothèques continuera de s'accroître au Canada à cause principalement des coupures généralisées dans les budgets d'acquisition alors même qu'il y a accroissement du volume de l'information disponible et, d'autre part, à cause de l'augmentation de la demande due en grande partie au niveau croissant d'alphabétisation de la population. On est également d'avis qu'une technologie plus sophistiquée (les produits OSI, le téléfacsimile, la puissance des nouveaux réseaux de télécommunications) devrait favoriser les activités de PEB.

La création et l'usage d'outils de localisation

On prévoit une lente dégradation des catalogues collectifs centraux due à la réduction dans le volume des fonds signalés aux catalogues collectifs nationaux.

Durant la dernière décennie, un nombre accru de bibliothèques ont opté pour des systèmes autonomes et conséquemment ont cessé de signaler leurs fonds aux catalogues collectifs centraux tels que DOBIS ou UTLAS. Il s'en est suivi une fragmentation des outils de localisation qui continuera aussi longtemps que des mécanismes ne seront en place pour faciliter la conversion et le signalement des fonds par voie électronique. À cet égard, le programme MARA (*Machine Readable Accessions*) et les produits FTAM (*File Transfer, Access and Management*) qui rendront possible le transfert de fichiers entre systèmes indépendants semblent offrir un début de solution.

On note un intérêt accru pour l'automatisation des catalogues collectifs régionaux afin de supporter l'émergence de consortiums de mise en commun des ressources au niveau local et régional.

Plusieurs catalogues collectifs existent déjà au niveau régional. La plupart de ces catalogues sont maintenus manuellement et leur mise à jour s'avère de plus en plus difficile. On remarque

un intérêt accru pour la production et la distribution électroniques de sections régionales des catalogues collectifs centraux afin de consolider les outils de localisation déjà existants au niveau régional et de favoriser ainsi l'accroissement des activités de PEB dans une région donnée.

Il y a appui très ferme dans l'immédiat et pour une période indéterminée au maintien et à la consolidation des catalogues collectifs centraux.

Quoiqu'elles favorisent à long terme la décentralisation des activités de localisation, les bibliothèques ont réitéré leur appui à court terme au maintien d'un catalogue collectif central et à des programmes comme MARA qui favorisent la conversion et le signalement des fonds sur support lisible par machine. Cet appui a été confirmé lors de la récente évaluation à laquelle ont été soumises les activités de PEB de la BNC. Cet appui devrait se maintenir jusqu'à ce que la technologie permette un accès rapide, transparent et séquentiel à plus d'une source de localisations par un usager moyen.

On assiste à l'accroissement de l'usage de sources américaines.

L'usage de banques de données américaines va s'accroissant. Le recours à des localisations américaines pour un nombre croissant de demandes n'est pas nécessairement une indication que le document requis n'existe nulle part au Canada. C'est plutôt une indication que les localisations canadiennes ne sont pas immédiatement accessibles.

Les quelques éléments mentionnés ci-dessus ne constituent évidemment qu'une partie des grandes tendances qui nous sont apparues lors de nos réunions à travers le pays. Ces faits et constatations entre autres ont fait l'objet d'un rapport intitulé *La Mise en commun des ressources au Canada* (Bibliothèque nationale du Canada, Ottawa, 1990). Ce document peut être obtenu du Centre d'édition du gouvernement du Canada. Comme suivi à la publication de ce rapport, la BNC a mis sur pied un Groupe de travail, l'**Équipe de stratégies de mise en commun des ressources**, dont le mandat est de développer des stratégies et un plan d'action propres à assurer la mise en commun des ressources documentaires au Canada. Le groupe devait tenir compte de l'environnement ainsi que des tendances actuelles dans la mise en commun des ressources au pays.

Six stratégies de base ont été retenues par le groupe de travail. Découlant directement de l'analyse de la situation actuelle, ces stratégies

furent reconnues comme essentielles à la réussite de tout effort national de mise en commun des ressources. On peut les résumer comme suit :

- 1) *Tout d'abord, on doit reconnaître l'importance accordée aux pratiques existantes.* La mise en commun des ressources a été et reste essentiellement un phénomène local. Il doit donc être reconnu que l'apport national ne peut être qu'un complément à ce qui existe déjà.
- 2) *On doit assurer la flexibilité de la mise en oeuvre.* Les situations locales et régionales évoluent rapidement: l'utilisation et les besoins pour une technologie donnée varient d'une région à l'autre. Les participants dans un programme coopératif, quel qu'il soit, devraient donc être en mesure de choisir les composantes du programme qui leur conviennent.
- 3) *On doit tenir compte d'une utilisation très variable de la technologie.* Un réseau national de mise en commun des ressources doit être en mesure d'accommoder les usagers qui ont accès à des outils sophistiqués tels que les produits OSI, le CD-ROM, les réseaux de communication à grande vitesse, etc. Ce réseau doit toutefois continuer de servir les usagers qui n'auraient accès à aucun support automatisé.
- 4) *On doit miser sur le concept du partenariat.* Des ententes tant formelles qu'informelles avec des partenaires dans la diffusion des services de bibliothèques et dans l'accès à l'information sont considérées comme des éléments vitaux d'un programme « coopératif » de mise en commun des ressources au niveau national. Les nombreux partenaires du monde du PEB doivent travailler ensemble, coordonner leurs efforts, clarifier les ententes qui existent déjà et en créer de nouvelles.
- 5) *On doit reconnaître l'importance de l'étapisme dans la mise à exécution du programme.* L'étapisme est un concept à retenir pour le succès du programme proposé. Il sera essentiel de procéder lentement et de limiter au départ le nombre des initiatives. Plusieurs des initiatives proposées supposent l'utilisation des produits OSI. L'intégration progressive de cette technologie est souhaitée lorsque les institutions automatisent leurs opérations ou pensent à modifier leur système.
- 6) *Finalement, on propose l'usage d'incitatifs.* On considère qu'il serait important de

contrebalancer les coûts associés au programme par l'usage d'incitatifs financiers propres à encourager les différents partenaires à une collaboration plus importante à la mise en commun des ressources d'une région donnée. Il pourrait s'agir d'aide au développement technique ou encore de compensation financière aux prêteurs nets.

Le développement d'un plan de mise en oeuvre

Conformément au cadre suggéré par les stratégies énoncées plus haut, le groupe de travail a proposé un plan d'action qui comporte essentiellement deux volets: 1) le développement d'une infrastructure technologique propre à favoriser l'accès aux ressources et, 2) le déploiement de services propres à soutenir la mise en commun des ressources dans un contexte de partenariat.

Nous tenterons de vous présenter ce plan d'action en procédant par étapes. D'abord, nous ferons état de la situation actuelle en insistant sur les points susceptibles d'être modifiés grâce au plan d'action proposé. Puis, nous exposerons une conception intérimaire de la situation du PEB au pays lorsque quelques éléments du plan seront en place. Enfin, vous sera présentée une vision qui intègre de nouveaux éléments au plan, vision qui se veut donc à plus long terme.

La situation actuelle

L'utilisateur se rend à sa bibliothèque locale dans l'espoir d'y trouver le document qu'il désire. Lorsque ce besoin ne peut être satisfait sur place, la bibliothèque peut faire appel à d'autres bibliothèques avec lesquelles elle a des liens privilégiés pour tenter d'obtenir le document voulu. Si cette première démarche s'avère infructueuse, la prochaine étape consistera, pour la bibliothèque, à consulter des catalogues collectifs comme DOBIS, UTLAS et autres. La bibliothèque le fera soit directement, soit en envoyant une demande de PEB à un centre de service provincial ou national.

À la BNC, les demandes de PEB nous parviennent par courrier, par téléphone et, dans 65 % des cas, par ENVOI 100. Nos opérations de PEB sont automatisées. Lorsque les demandes reçues via ENVOI 100 contiennent des numéros de contrôle appropriés, les demandes sont traitées sans qu'il y ait intervention humaine. Près de 450 bibliothèques canadiennes utilisent le Service de Recherche DOBIS pour accéder à DOBIS pour fins de PEB. Depuis juin 1990, les usagers peuvent, en utilisant DOBIS et les codes

appropriés, envoyer une demande de prêt à la BNC.

Le système que nous avons développé intègre le protocole de PEB qui sert à codifier les messages échangés lors des transactions de PEB et à établir la séquence de façon à ce que les messages puissent être lus par des systèmes à configuration différente.

La BNC maintient un catalogue collectif sur DOBIS. Les fonds des bibliothèques nous sont signalés par l'envoi de notices catalographiques ou encore, et de plus en plus souvent, par l'envoi de rubans magnétiques qui sont par la suite téléchargés dans la banque de données DOBIS. Certaines bibliothèques utilisent leur lien asynchrone à DOBIS pour signaler leurs fonds.

Les fournisseurs de bases de données jouent un rôle important dans l'accès à l'information, soit en maintenant des catalogues collectifs, soit comme sources bibliographiques pour fins de catalogage et de référence.

La situation à court terme

La description qui suit propose un ensemble de possibilités. Ce sera à chaque institution intéressée de choisir les éléments qui lui conviennent.

Comme indiqué précédemment, une facette importante du plan consiste dans le développement d'une infrastructure basée sur l'utilisation des protocoles OSI.

Le *protocole de PEB* développé et intégré par la BNC à son système de PEB est sur le point d'être largement disponible sur le marché grâce au programme de soutien au protocole. Ce programme, une initiative de la BNC, aura comme résultat de mettre sur le marché une gamme de produits différents, adaptables à une variété de systèmes. Les institutions qui achèteront ces produits pourront, grâce à ce protocole qui en sera une composante, communiquer de système à système avec toute institution qui fera de même.

Les usagers qui n'utiliseront pas le protocole pourront toutefois continuer de communiquer avec les bibliothèques qui l'auront adopté grâce au script générique, une méthode qui fixe la séquence des messages PEB de manière compatible avec le protocole. C'est dire que, quel que soit le nombre d'institutions qui choisiront d'utiliser le protocole, le script générique permettra aux bibliothèques qui n'ont qu'un simple terminal de communiquer avec les institutions qui ont accès à des systèmes plus sophistiqués.

Dans notre modèle à court terme, le *protocole de PEB* s'associe en principe au *protocole de recherche documentaire* (REC) qui permettra aux bibliothèques qui l'intégreront à leur système de faire une recherche automatique, séquentielle et transparente dans un certain nombre de banques de données (UTLAS, DOBIS, etc.). On procède actuellement à une étude de faisabilité impliquant UTLAS et la BNC. Le plan implique donc un certain nombre de projets-pilotes auxquels participent les fournisseurs et contrôleurs de grandes banques de données: nos partenaires dans le développement des ressources bibliographiques.

Le plan prévoit également un déploiement des services selon le *concept du partenariat*. À court terme, on prévoit la mise en chantier de quelques projets-pilotes avec des institutions qui agiraient à titre de partenaires de services. D'ores et déjà on pense à deux niveaux de partenariat: les partenaires dans la prestation de services de base et les partenaires dans la prestation de services complets.

On pense que nos partenaires dans la prestation de services de base offriraient des services tels que le prêt, la localisation, la référence, le renvoi à un second niveau de service, etc. Plusieurs institutions jouent déjà ce rôle sans être toutefois identifiées comme tel. Au-delà des services offerts par les partenaires de premier niveau, les partenaires de second niveau accepteraient par exemple d'agir comme centre de référence pour les demandes de PEB, auraient en place les différents protocoles précédemment mentionnés afin d'offrir un accès rapide et automatisé aux répertoires, banques de données et aux services faisant partie du réseau. Ils seraient également les dépositaires du catalogue collectif régional.

En résumé, la situation pourrait se présenter comme suit. L'utilisateur s'adresse à sa bibliothèque locale. Cette bibliothèque a ou non accès à des services sophistiqués. Au besoin, l'institution fait appel à un partenaire de services, de premier ou second niveau, dépendant des difficultés présentées par la demande. Le partenaire de second niveau s'adressera aux agences nationales dans les cas où la demande reste insatisfaite au niveau régional ou provincial.

La situation à plus long terme

Aux éléments déjà mentionnés dans la vision à court terme, nous aimerions ajouter l'apparition possible sur le marché de deux autres types de produits développés à partir de protocoles: les produits FTAM (*File Transfer, Access and Management Protocol*) et les Répertoires. Qu'apportent-ils?

Le FTAM devrait s'avérer très utile dans le transfert électronique de fichiers au catalogue collectif central. Inversement ce protocole pourrait également contribuer à la création et au maintien de catalogues collectifs régionaux.

Quant aux Répertoires, la clé de voûte de tout l'édifice, ils seront là ultérieurement pour diriger automatiquement les demandes là où se trouvent les collections et là où les politiques de prêt sont adéquates.

L'avenir est donc prometteur. Toutefois l'infrastructure doit être en place afin d'assurer des services de plus en plus efficaces. Les planificateurs, les gestionnaires et les experts techniques doivent donc travailler ensemble pour assurer que la vision d'aujourd'hui devienne la réalité de demain et que les bénéfices potentiels soient exploités au maximum de leur possibilité.



Robert Jean

(Re) PRODUCTION DE MICROFICHES ET MICROFILMS
Équipements micrographiques (vente et location)

5305, Lisieux
Trois-Rivières-Ouest (Québec)
G8Y 5J5
(819) 379-4088

1070, de Bleury, suite 700
Montréal (Québec)
H2Z 1N3
(514) 386-4384